

#2ème trimestre 2023

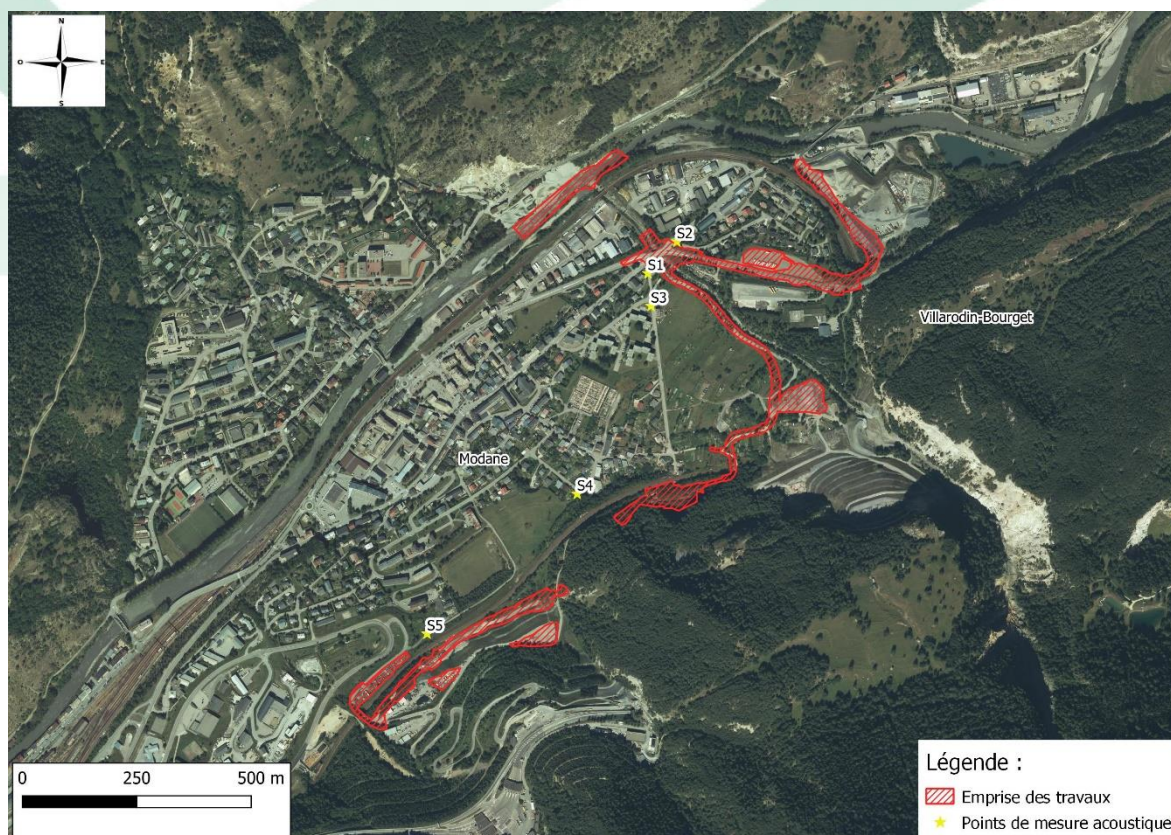
ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Autour du cours d'eau Saint-Antoine : Fin des pieux du futur pont définitif mi-avril, opérations de terrassement et d'enrochements, génie civil des culées en mai et préparation du ferrailage pour le tablier en juin.

Poursuite des parois clouées au droit des futures têtes du tunnel de la route de contournement, raccordement réseaux secs et humides, terrassement en remblais sur divers secteurs du tracé.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT

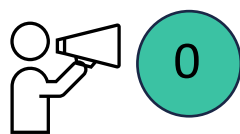
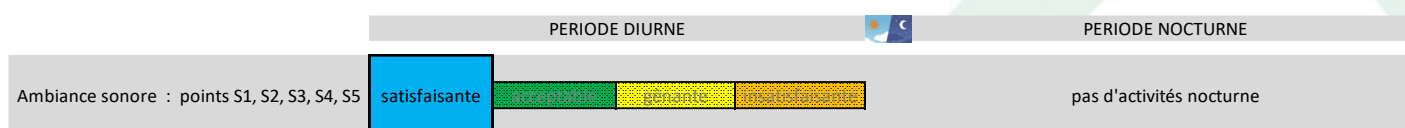
La carte ci-dessous recense les emplacements des dispositifs qui mesurent de manière continue le niveau sonore à proximité des chantiers de TELT.



#2ème trimestre 2023

APPRECIATION DE L'AMBIANCE SONORE AUTOUR DU CHANTIER

Les données recueillies par les cinq dispositifs de surveillance indiquent une ambiance sonore satisfaisante durant la période diurne, avec 8 dépassements liés au chantier sur tout le trimestre.



Un seul signalement acoustique sur l'ensemble du territoire sur ce trimestre.

PLUS DANS LE DETAIL...

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en période diurne, pour chacun des cinq dispositifs de mesure. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des événements météo, ou des activités de voisinage (hélicoptères, jardinage, ...).

point	Période diurne (07h00-22h00)						2ème trimestre 2023
	Avril		Mai		Juin		
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	% de jours sans dépassement lié au chantier
S1	2	3	2	4	0	5	96%
S2	4	0	0	0	0	0	96%
S3	0	0	0	1	0	1	100%
S4	0	0	0	0	0	0	100%
S5	0	0	0	0	0	0	100%

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

#2ème trimestre 2023

L'ambiance sonore est satisfaisante et reste similaire à celle du trimestre précédent avec des dépassements anecdotiques (moins de 10 jours sur le trimestre).

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Au cours de ce trimestre, et parmi tous les dispositifs, quelques dépassements sont observés au niveau du pont Saint-Antoine pouvant s'expliquer par la nature des travaux mais aussi par leur proximité immédiate avec les sonomètres. Pas de dépassement pour le reste du tracé.

Date	Point de mesure	Période	Evaluation du dépassement (1)	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives
03/04/23	S2	Diurne	Faible	Terrassement au droit de la culée C0, enrochement et bétonnage	Maintien des bâches anti-bruit en limite de propriété des habitations les plus proches. Sensibilisation du personnel intervenant sur le site. Activités ponctuelles un peu plus bruyantes à proximité des capteurs : situation temporaire
04/04/23	S1	Diurne	Faible	Pose enrochement et bétonnage	
05/04/23	S2	Diurne	Faible	Pose enrochement et bétonnage	
11/04/23	S2	Diurne	Faible	Enrochement et remblai	
12/04/23	S1, S2	Diurne	Faible	Enrochement et réalisation de tranchées amplifiées par les conditions météorologiques (pluie), passage de la balayeuse	
10/05/2023	S1	Diurne	Faible	Activités diverses liées au coffrage du mur culée C0	
31/05/2023	S1	Diurne	Fort	Hélicoptère (externe) + camions en stationnement à côté du capteur pour chargement	

(1) Echelle période diurne (07h00-22h00) :

5 < émergence diurne ≤ 8 dB(A) : dépassement diurne faible

8 < émergence diurne ≤ 10 dB(A) : dépassement diurne modéré

émergence diurne > 10 dB(A) : dépassement diurne fort

#2ème trimestre 2023

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 2ème trimestre, aucun signalement relatif au bruit n'a été enregistré. L'absence de remontée des riverains montre que les niveaux de bruit sont satisfaisants, avec une exposition des riverains à des niveaux moindres par rapport aux valeurs suivies et enregistrées par les sonomètres qui sont aux abords immédiats du chantier du pont Saint-Antoine.

Plan d'action : /

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98